



NOUVEAUX jours et horaires d'ouverture à compter du 1er Janvier 2018 :
Du lundi au samedi toute l'année : de 8h30 à 12h et 13h30 à 17h30
Fermeture : les dimanches et jours fériés

Attention ! Horaires jusqu'au 30 Décembre 2017 :

du **lundi au vendredi** : de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h

et le **samedi** : de 8h30 à 17h30 en continue

Votre déchetterie de rattachement se trouve à SAINTE ANASTASIE à l'adresse suivante : 18 route de Russan, 30190 Ste Anastasie

Attention ! Avant de pouvoir bénéficier des services de la déchetterie, il est nécessaire de se procurer à la Mairie de Blauzac, le formulaire de demande de carte d'accès pour particulier et pour professionnel.

Vous trouverez le formulaire de demande de la carte d'accès pour les particuliers en cliquant sur le lien ci-dessous:

[CARTE ACCES DECHETERIE](#)

Pour les **PARTICULIERS** vous pouvez prendre connaissance des conditions d'accès ainsi que du règlement intérieur de la déchetterie en cliquant sur le lien ci-dessous:

[déchetterie de Ste Anastasie PARTICULIERS conditions d'accès et règlement intérieur](#)

Pour les **PROFESSIONNELS** vous pouvez prendre connaissance des conditions d'accès ainsi que du règlement intérieur de la déchetterie en cliquant sur le lien ci-dessous:

[Déchetterie pour les professionnels conditions d'accès et règlement intérieur](#)

En résumé:

- L'accès est réservé aux particuliers résidant sur une des communes de Nîmes Métropole et exclusivement dans leur déchetterie de rattachement.
- L'accès est autorisé pendant les horaires d'ouverture sur présentation d'une carte délivrée par les services de Nîmes Métropole. Cette carte doit être présentée pour chaque dépôt au gardien du site.
- L'accès à la déchetterie se fait sous l'autorité du gardien.
- Sous son contrôle, les déchets sont triés et déposés dans les bennes et les contenants dédiés.